

AFFICHAGE PILIER

REQUETE EN ABATTAGE D'ARBRE

Bases légales :

- Loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager (LPrPNP) et son règlement d'application (RLPrPNP)
- Règlement communal sur la protection du patrimoine arboré

Situation (adresse) :	Ch. de la Léchire 2 – 1318 Pompaples
Parcelle n° :	241
Propriété de :	Mme et M. Sarah et Alvaro Martins
Requérant :	Mme et M. Sarah et Alvaro Martins
Objet(s) :	☒ arbre isolé ☐ boqueteau ☐ haie ☐ cordon boisé Essence (s) : pin
Motif (s) :	Danger de chute
Arborisation compensatoire :	A définir
Affichage Pilier (30 j.)	du 27 août 2026 au 25 septembre 2026

Le dossier peut être consulté au greffe municipal durant les heures d'ouverture du bureau.

Pompaples, le 27.08.2026 /pke